

■ **Roc SA**, succursale à Vernier, exploitation de garages et carrosseries, etc. société ayant son siège principal à Crissier (FOSC du 27.08.2002, p. 5). Les pouvoirs de Bösigler Werner sont radiés. La procuration de Wisler Stefan et Wolf Urs est radiée. Frauchiger Roland, d'Eriswil, à Thalheim, président, et Haefner Martin, de Zurich, à Horw, membres du conseil d'administration, signent collectivement à deux. Procuration collective à deux limitée aux affaires de la succursale a été conférée à Petruzzello Felice, d'Italie, à Morges.

Journal no 4816 du 28.04.2003
(00974626 / CH-660.2.288.000-1)